

BUDDY PROGRAM

GUIDE DU PARRAIN



SOMMAIRE

| | |
|----------|----------------------|
| 1 | Pour commencer |
| 2 | Formalités de séjour |
| 3 | inscription |
| 4 | Logement |
| 5 | Transport |
| 6 | L'université |
| 7 | Au quotidien |
| 8 | Pour résumer |

1. POUR COMMENCER

Prendre contact

Avant leur arrivée en France, les étudiants internationaux auront certainement beaucoup de questions à vous poser. Ils arrivent dans une nouvelle université, un nouveau pays, et se sentent tous un peu perdus. C'est là que vous, parrains et marraines, intervenez. Après avoir pris contact avec votre filleul par e-mail, prenez le temps de répondre à ses interrogations et rassurez-le.

Si votre filleul ne répond pas à vos e-mails, contactez le Service des Relations Internationales et nous vous attribuerons un nouveau filleul.

Se rencontrer

Il est important que vous soyez présent les premiers jours suivant l'arrivée de votre filleul. Vous pouvez planifier votre rencontre en avance par e-mail. Vous pourrez ensuite participer ensemble aux activités proposées à l'université telle que la journée d'ouverture de la semaine intensive de FLE ou la semaine « **ça bouge** » à l'université. Il convient également que vous lui proposiez des activités indépendantes selon le temps dont vous disposez.

À son arrivée

Dans la mesure du possible, soyez présent à l'arrivée de votre filleul. Si vous le pouvez, accueillez-le à la gare ou à l'arrêt de bus, il sera heureux de rencontrer quelqu'un de familier dans ce pays inconnu. Vous avez en quelque sorte un rôle d'ambassadeur de l'université, nous comptons donc sur vous pour vous montrer accueillant et chaleureux.



2. FORMALITÉS DE SÉJOUR

Votre filleul peut avoir des questions sur les (nombreuses) formalités françaises. Voici quelques informations qui vous permettront d'y répondre en partie.

Passeport

Tout étudiant étranger doit être en possession d'un passeport en cours de validité pour étudier en France. Pour les ressortissants de l'Union Européenne, une carte d'identité est suffisante.

Visa

Les étudiants étrangers doivent faire une demande de visa « Étudiant » auprès du consulat ou de l'ambassade de France de leur pays d'origine.

Attention : un visa touristique ne permet pas une inscription à l'Université.

Vous pourrez trouver de plus amples informations dans la rubrique venir étudier à Toulon du site de l'université : <http://www.univ-tln.fr/Etudiants-en-echange.html>

ou sur le site de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) : <http://accueil-etrangers.gouv.fr/demande-de-titre-de-sejour/vous-etes-ressortissant-e-non-europeen-ne/vous-etes-ressortissant-e-de-pays-tiers-non-algerien-ne/vous-etes-arrive-e-en-france-avec-un-visa-de-long-sejour-valant-titre-de-sejour/vous-venez-d-arriver-en-france/>

Titre de séjour

Ce titre est obligatoire pour rester sur le territoire français au-delà de 3 mois. Le dépôt pour des premières demandes ou pour les renouvellements se fait en ligne : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

3. INSCRIPTION

N'hésitez pas à accompagner votre filleul au bâtiment V1 pour l'aider à remplir les différents formulaires nécessaires à l'inscription. Voici quelques informations concernant l'inscription et les documents à prévoir.

Les programmes d'échange

Les programmes d'échanges (Erasmus +, BCI, Erasmus Mundus, accords de coopération) fonctionnent selon les caractéristiques suivantes :

- Votre filleul reste inscrit(e) dans son université d'origine où il paie ses droits d'inscription
- Il est exonéré(e) des droits d'inscription à l'Université de Toulon
- Il suit les cours prévus dans son « learning agreement » (contrat d'études)
- Il valide son diplôme dans son université d'origine

Documents à prévoir

Votre filleul pourra avant son départ, préparer l'original de certains documents (et leur photocopie) nécessaire lors de l'inscription à l'université.

Pour tous les étudiants étrangers :

- Carte d'identité ou passeport (en cours de validité)
- Attestation d'assurance de responsabilité Civile
- Visa D pour les étudiants hors Union Européenne et hors Espace Économique Européen
- Carte européenne d'assurance maladie pour les étudiants des pays de l'UE
- 1 extrait d'acte de naissance (original) avec filiation et traduction officialisée en Français (pour les Canadiens, le certificat de filiation est exigé) en vue de l'affiliation obligatoire et gratuite à la sécurité sociale, pour les étudiants des pays hors UE
- Carte d'étudiant de l'université d'origine en cours de validité pour l'année de mobilité
- Contrat d'études, pour les étudiants en programmes d'échange Erasmus+, BCI, partenariats, Free Mover
- Notification d'admission à l'UTLN pour les étudiants qui valideront leur diplôme à l'UTLN
- Certificat de scolarité pour les étudiants de l'UTLN en programmes délocalisés
- Attestation d'acquiescement de la CVEC pour tout étudiant international inscrit dans une formation initiale qui paie ses droits d'inscription

4. LOGEMENT

Demande de logement

Si votre filleul est venu par le biais d'un programme d'échange, dès que sa candidature a été retenue par son université d'origine, il doit envoyer sa demande de logement avec sa candidature au SRI via notre portail MoveOn le plus rapidement possible et s'inscrire obligatoirement sur le site dédié au logement du CROUS.

Plus d'informations ici : <https://www.univ-tln.fr/Logements.html>

Le CROUS traitera sa demande et confirmera sa réservation.



Autres possibilités de logement

Se référer au site de l'université, rubrique international :
https://www.univ-tln.fr/IMG/pdf/vivre_2014_fr.pdf
<http://www.univ-tln.fr/Logements.html>

Formalités administratives

Si la demande de votre filleul pour un logement dans une des résidences du CROUS est acceptée, il devra une fois sur place remplir certains papiers et fournir plusieurs pièces justificatives avant d'en obtenir les clés. Vous pourrez l'aider à remplir ces formalités parfois difficilement compréhensibles pour des étudiants étrangers, telles que la demande de CAF, l'ouverture d'un compte bancaire ou la déclaration de revenus et la demande de garant (acte de caution, garantie visale), et lui expliquer la connexion wifi fournie par le Crous.

État des lieux

Faites la visite des lieux à votre filleul : cuisines, laverie, boîtes aux lettres, ... Et essayez d'être présent pour l'état des lieux qui a lieu le jour de la remise des clés en présence d'un personnel d'entretien afin de vérifier avec lui si tout est propre et en état de marche.

5. TRANSPORT

Se déplacer sur l'aire toulonnaise

Le réseau MISTRAL

Le réseau de bus et de bateaux de l'agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM) offre des abonnements et tarifs réduits étudiants, un service de nuit en bus ou en taxibus sur réservation.

www.reseaumistral.com - Tél. : 04 94 03 87 03

Le réseau VARLIB

C'est 113 lignes de cars qui sillonnent le département du Var. www.varlib.fr

Les trains de la Région PACA

ZOU ! C'est une carte à 15 €/an pour le trajet domicile-études sur les lignes :

- TER, <https://www.ter.sncf.com/sud-provence-alpes-cote-d-azur>
- LER, <http://www.info-ler.fr/>



6. L'UNIVERSITÉ

Découverte de l'université

Faites découvrir l'université à votre filleul ! Il est important qu'il sache se repérer assez rapidement. En priorité, il devra passer au SRI pour les formalités de séjour, puis au CROUS pour récupérer sa chambre, et enfin à la scolarité pour son inscription étudiante. Puis montrez-lui le ou les bâtiments où se dérouleront ses cours et le secrétariat afin qu'il sache à qui s'adresser pour son emploi du temps, ses notes ou les questions relatives à sa formation. Emmenez-le aux restaurants universitaires du Béal ou du Coudon et expliquez-lui comment recharger sa carte pour y manger. Présentez-lui le service vie étudiante au bâtiment EVE où il pourra se renseigner sur les sorties, les sports, les emplois étudiants, les ateliers et les associations. Faites un tour à la bibliothèque universitaire afin qu'il sache où et comment emprunter un livre ou un dvd, où se situe la cafétéria ou la salle informatique, comment faire des photocopies, etc.

Service numérique

Comme tout étudiant qui se respecte, internet est un besoin vital pour votre filleul. Expliquez-lui comment se connecter sur les bornes wifi disponibles sur le campus via le réseau eduspot et ses identifiants de connexion.

Vous pourrez lui montrer comment fonctionne son compte universitaire avec l'Environnement Numérique de Travail, l'emploi du temps, le relevé de notes, etc. **(Attention : son compte ne sera activé que 48h après son inscription à l'université)**

S'il ne l'a pas déjà fait, invitez votre filleul à suivre les actualités de l'université via les réseaux sociaux (Facebook et Twitter), il sera ainsi informé des événements sportifs et culturels, des bons plans et des nouvelles dans le domaine de la recherche.

Pour plus d'informations : <http://www.univ-tln.fr/-Services-numeriques-.html>

Évènements campus

Convivialité au rendez-vous pour les nombreuses activités proposées sur le campus lors de la semaine « **ça bouge** » et la semaine « **printemps de l'université** », emmenez-y votre filleul pour partager de bons moments ensemble !

7. AU QUOTIDIEN

Votre filleul va découvrir un nouveau pays, une nouvelle culture et un tout nouveau mode de vie. Aidez-le à s'adapter ! Discutez en français et apprenez-lui les expressions typiques d'ici. Indiquez-lui le ou les supermarchés où il pourra faire ses courses, les guichets de banque où retirer de l'argent, les adresses à connaître pour manger à l'extérieur ou boire un verre en terrasse, les visites incontournables de la région toulonnaise, où et comment se procurer un téléphone français, etc.



8. POUR RÉSUMER

Amusez-vous ! Être parrain vous donne l'opportunité de parler une nouvelle langue, découvrir une nouvelle culture et de vous impliquer dans la communauté internationale de l'université. Votre présence est la garantie d'un bon début en France pour votre filleul et l'assurance de passer un super semestre à Toulon.

Soyez accueillant, amical, gardez le contact et passez quelques heures avec votre filleul pendant son séjour en France (rien d'imposé, vous fixerez vous-même vos rencontres selon vos emplois du temps à tous les deux).

Les parrains sont là pour aider les étudiants en échange à s'installer et à s'intégrer à la communauté des étudiants de Toulon afin de leur offrir une expérience riche et vivante.